

Destinataires : adhérents et parents de la ville

Réunion APE/Mairie du 21 Janvier 2019

08H45-10h45 – Salle de réunion du CCAS

Compte-rendu

➤ **Présents :**

Représentants Mairie : Mme Rüsterholtz (Adjointe), Mme LE BALC'H (Directrice Générale Adjointe), Monsieur SOLET (Directeur de la Restauration et de l'Education) et Mme HERTIG (Chef de Service Education).

Représentants APE : PEEP, AAPEH et FCPE

Notes de réunion

RESTAURATION

Découverte des goûts

Sur le site VELTER a été travaillé par l'équipe de restauration un projet d'amélioration de la découverte des goûts et la baisse des déchets associés. Cette expérimentation pour **simplifier** passe par la nécessité par l'enfant de lever le doigt pour passer au plat suivant. Cette expérimentation semble être très positive sur le site VELTER et est en vigueur sur TOUSSAINT-GUEDE.

Ceci étant dit, il semble que la « procédure » ait été mal perçue par les enfants sur le site de VELTER. A la demande des APEs, la Direction de la Restauration va revoir si certains aspects de la procédure ne sont pas trop strictement appliqués sur VELTER puisque sur TOUSSAINT-GUESDE, la procédure est bien vécue.

Préparation de la restauration scolaire

Une présentation de la restauration scolaire est en cours de préparation avec la Mairie. Ce sera sur le site de Réveil Matin.

CENTRE DE LOISIRS

Centre de COUSTEAU

C'est le point noir depuis le début de l'année. Les différents problèmes d'animation du site ont été de nouveau largement discutés. Visiblement rien n'a été fait depuis notre dernière réunion à ce sujet entre la DRE et les responsables de l'animation du site.

Les APEs ont de nouveau et factuellement posé les multiples problèmes d'animation du centre mais au sens de l'ambiance, le plaisir des enfants d'y participer, le type d'activité proposé, voire même l'envie des animateurs d'incarner ces activités... Les programmes de sortie à la journée ne semblent toujours pas mis en place.

A part la problème de bruit général dans le site, les APEs pensent qu'il est réellement possible de faire mieux à moyens constant. Ce n'est clairement pas un sujet d'argent à notre sens mais un état d'esprit général qui n'y est toujours.

La DRE va rencontrer la direction du site pour traiter le sujet.

CAMPAGNES D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Inscription scolaire

L'inscription scolaire concerne les petites sections et nouveaux arrivants sur la ville.

La campagne est ouverte du 11 au 29 mars par rendez-vous le Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et 2 samedis.

Cette année, il y a aura obligation que le responsable légal de l'enfant soit présent pour l'inscription.

ATTENTION : L'inscription sur les groupes scolaires : GUESDE-TOUSSAINT et BUISSON-BREJEAT seront faite par groupe scolaire et PLUS par école. L'objectif est de mieux gérer la répartition des classes. Pour rappel, le manque d'organisation l'année dernière avait conduit à la fermeture à la rentrée d'une classe sur BREJEAT.

Inscription péri-scolaire

La campagne est ouverte du 8 avril 2019 au 15 mai 2019 Le nouveau formulaire du PAI est en ligne sur le site de la Mairie et l'Espace Citoyen.

Le formulaire de PAI pour LA MAIRIE/PERISCOLAIRE de 2018/2019 sera valide jusqu'au 30 septembre 2019.

Le formulaire d'inscription périscolaire a été corrigé suite aux différents dysfonctionnement de la campagne précédente.

TRI SELECTIF & GESTION DES DECHETS

Projet du Tri Alimentaire en restauration scolaire

L'appel d'offre pour accompagner la Mairie est en **TOUJOURS** cours avec la visite par les entreprises soumissionnaires des infrastructures scolaires. La Mairie communiquera sur le dispositif opérationnel en fonction de la réponse de l'entreprise sélectionnée.

DIVERS

Divers incidents ont été également évoqués avec la DRE :

- Confinement déclenché sur DESTRAVES suite à un incendie dans la rue adjacente et attitude de certains personnels pas dans une logique de rassurer les enfants
- Pas de personnel de traversée des passages piétons et feux tricolores sur CASANOVA pendant plus d'une semaine
-
- Demande d'installation d'un banc sur REVEIL MATIN
- Problème de vocabulaire d'un personnel de la mairie avec les enfants qui a été depuis réglé
-

PEDT & PLAN MERCREDI

LE PEDT et PLAN MERCREDI a été présenté pendant plus d'une heure par la Direction de la Restauration et de l'Education (DRE). Les PLANS ont été validés par les services de l'état et par les services de Monsieur le Maire.

Ils seront validés Pour signature le 13 février par le Conseil Municipal

***** Le support de présentation des 2 plans seront diffusés sur notre site à réception de ceux-ci de la part de la DRE.*****

Un comité de suivi réunissant les différentes parties prenantes est mis en place pour assurer le suivi des plans. Il se réunira 2 fois l'an. La première réunion est planifiée en avril 2019 et la deuxième en fin d'année 2019.



COMMISSIONS DE DEROGATION

Commission pour les maternelles le 13 mai 16h45.

Commission pour les élémentaires le 13 mai 18h30.

PROCHAINE REUNION 25 MARS 2019